



FEDERATION CONFEDEREE FORCE OUVRIERE
DE LA METALLURGIE
9 rue Baudoin – 75013 PARIS
tél. 01 53 94 54 00
fax. 01 45 83 78 87
contact@fo-metaux.fr

PRESSE - INFORMATION

2016, l'année de tous les dangers pour Alstom.

Un an après le constat alarmant de la Fédération des Industries Ferroviaires (FIF) sur l'avenir de la filière en France, six mois après celui du Comité Stratégique de la Filière Ferroviaire (CS2F) en présence du ministre de l'Économie M. Macron et du ministre des Transports M. Vidalies, et un mois après la présentation de l'étude prospective sur la filière matériel roulant à l'UIMM par le cabinet Katalyse, Alstom a présenté les courbes de charge de ses établissements pour les 3 années à venir, successivement au Comité Européen d'Entreprise (EWF, European Work Forum) d'Alstom puis au Comité Central d'Entreprise d'Alstom Transport SA.

Les documents présentés confortent les constats précédents. Il est déjà acté que l'ensemble des 12 établissements français sera impacté à plus ou moins long terme par des problèmes de charge, et que dans certains cas les mesures dites « douces », non remplacement des départs et ruptures conventionnelles, ne suffiront plus. **Il en sera de même pour tous les autres acteurs de la filière et leurs fournisseurs.**

Ces difficultés seront aggravées si Alstom ne parvient pas à remporter plusieurs marchés français tels que le TGV du futur, le Grand Paris, le RER Nouvelle Génération, les Trains d'Equilibre du Territoire qui doivent prendre la relève des commandes en cours qui arrivent à leur terme prochainement. Il est désormais urgent que les responsables politiques prennent des décisions qui orienteront l'avenir des bureaux d'études dans un premier temps puis des ateliers dans un second temps.

FO Métaux regrette que dans ce contexte, la direction d'Alstom se précipite pour distribuer aux actionnaires le fruit de la vente de la branche énergie à General Electric et laisse la branche ferroviaire dans une situation financière dangereuse.

Alstom a privilégié le lancement d'une opération publique de rachats d'actions de la société, validée par ses actionnaires lors de l'assemblée générale du 18 décembre 2015. Il n'y avait pas urgence et le versement de dividendes pouvait attendre. Ce capital aurait été plus utile pour garantir la compétitivité des sites français durement concurrencés tant en externe qu'en interne par le développement des 6 autres régions mondiales créées par Alstom, notamment dans les pays à bas coûts.

A la veille de la prise de décisions capitales pour la filière ferroviaire, et suite à la rencontre du 16 octobre 2015 à Bercy, où M. Macron avait proposé de faire un suivi du dossier GE-Alstom avant la fin de l'année, FO Métaux demande à rencontrer avec les autres organisations syndicales l'ensemble des responsables du gouvernement influant sur ce dossier.

Enfin, comme l'avait suggéré FO Métaux lors de la réunion du CS2F en juillet, ce que les ministres avaient accepté, le CS2F devrait se réunir au moins 2 fois par an. FO Métaux demande au président du CS2F de provoquer rapidement une réunion Il s'agit d'apporter des remèdes contre une maladie diagnostiquée de longue date.

Paris, 18 décembre 2015

Contacts :

Eric KELLER - Secrétaire Fédéral : 06.82.66.65.13

Philippe PILLOT – DSC FO Alstom Transports : 06.85.47.32.75